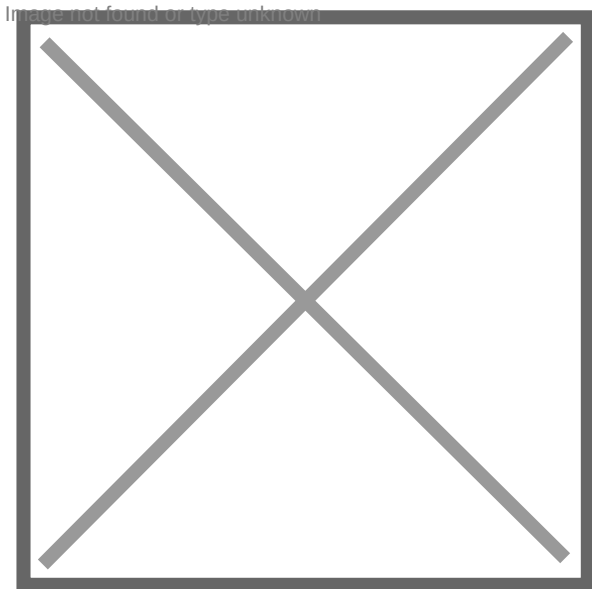




Comment retiré le nom du père biologique

Par **patsyfg**, le **13/03/2016** à **14:54**

bjr ,mon fils a maintenant bientôt 9 ans ,il porte le nom de famille de son géniteur et le mien ,son géniteur ne s'est jamais occupé de lui , mon fils ne le connaît pas !car on s'est séparé alors que mon fils avait quelque mois et qu'il était violent avec moi .Il faut un motif légitime pour pouvoir retiré le nom du père biologique et c'est le cas il porte le nom de quelqu'un qui ne connaît pas !!! qui n'as jamais rien fait pour lui! il a déjà été incarcéré 2 fois pour vols,violence ,incendie de voiture etc j'en passe .Je ne veut pas qu'il soit pénalisé plus tard par rapport à lui.De plus j'ai refais ma vie et reconstruit une nouvelle famille ,l'homme avec qui je suis l'élève comme son propre fils ,d'ailleurs mon fils l'appel papa car il est près de lui depuis ses 1 ans .Il voudrait que mon fils porte son nom pour qu'il soit officiellement son fils bien que dans son coeur il l'est !voilà ma question ,puis je retiré le nom de son père biologique ?,et comment faire pour que mon homme le reconnâit officiellement ? merci de votre réponse

Par **morobar**, le **13/03/2016** à **16:49**

Bonjour,rnIl n'y a rien à faire, c'est impossible.

Par **amajuris**, le **14/03/2016** à **15:31**

Bonjour,rnJe confirme, en précisant que ce n'est pas le père biologique mais le père tout court puisqu'il l'a reconnu sur l'état civil.rnVous pouvez juste demander à un juge le retrait partiel ou total de son autorité parentale mais ne modifie pas la filiation ni le nom de famille.rnSALUTATIONS